LE CHIMISTE COMTE a-t-il fait disparaître Mlle Delbreuve et sa propre femme ?

On sait que les résultats de l'autopsie du cadavre de l'ingénieur Comte ont été concluants: le suicide était patent. Cet acte désespéré, devait au surplus, confirmer les suspicions d'assassinat à l'égard de l'ingénieur chimiste.

Cependant, il ne résoud pas l'énigme. Si Marcel Comte a assassiné Mlle Delbreuve, où le crime a-t-il été commis? Puis qu'est devenu le corps de la victime?

L'ENQUÊTE SUR LA DISPARITION DE Mlle DELBREUVE

Dans les recherches qui vont se poursuivre, la police judiciaire s'efforcera de connaître quel fut l'emploi du temps de l'ingénieur, du samedi 10 septembre, jour de la disparition de Mlle Delbreuve, au surlendemain lundi, jour où Comte fit acte de présence à son laboratoire.

D'autre part, on croit se souvenir, boulevard Malesherbes, qu'à cette date du 10 septembre dernier, le chimiste s'absenta en disant qu'il se rendait à Belfort où il allait voir une de ses tantes, Mme Comte-Cogno, qui habite cette ville.

L'ETRANGE MORT DE Mme COMTE

Un fait également étrange dans cette affaire, fait-on observer, c'est la mort de Mme Comte. Jusqu'à la mort de Mme Comte, l'ingénieur et sa femme n'habitaient point 11, boulevard Malesherbes, où se trouvaient simplement le magasin et les ateliers de la maison de couture. Ils logeaient dans un hôtel meublé, 27, rue de l'Arcade, où ils occupaient la chambre n° 12. C'est là, dans cette chambre, que, le 25 novembre 1920, allait mourir brusquement Mme Comte. Le bruit courut à cette époque, qu'elle s'était suicidée. Mais ce ne furent là que des rumeurs assez vagues. Le permis d'inhumer fut normalement délivré et le corps de la défunte fut conduit à Lille d'où elle était originaire.

COMMENT A SUCCOMBÉ LA FEMME DU CHIMISTE

Comment au juste était morte Mme Comte? Voici la version qu'on donne à la suite d'une première enquête:

Dans la matinée du 25 novembre de l'année dernière, le logeur des époux Comte vit l'ingénieur sortir précipitamment. Une heure environ se passa. Enfin, M. Comte réapparut. Il était accompagné d'un médecin, qui le suivit jusqu'à la chambre n° 12. Quelques instants plus tard, ce médecin descendait au bureau de l'hôtel. Il déclarait qu'une des locataires était morte à la suite d'une embolie et qu'il n'y avait plus qu'à prévenir le bureau d'état-civil. Le surlendemain, les obsèques avaient lieu et M. Comte quittait l'hôtel de la rue de l'Arcade.

LA TÉLÉPHONIE SANS FIL POUR TOUS

Paris, 26 décembre. — L'administration des P. T. T. communique la note suivante :

Les particuliers ont, dès maintenant, la faculté d'utiliser la télégraphie sans fil pour les besoins de leur correspondance par postes privés.

La réglementation mise en vigueur en 1920 pour permettre l'établissement et l'usage de postes radioélectriques destinés à l'échange de la correspondance entre postes de cette catégorie vise aussi bien, en effet, la radiotéléphonie que la radiotélégraphie.

Les compagnies, sociétés ou particuliers qui désirent utiliser des postes de cette nature, doivent adresser à l'Administration des Postes et des Télégraphes, en même temps que leur demande d'autorisation, la nomenclature des appareils qu'ils se proposent d'utiliser, en spécifiant leurs caractéristiques techniques et leur provenance, ainsi qu'un schéma des communications à réaliser.

Les postes autorisés sont installés, exploités et entretenus par les soins et aux frais des concessionnaires.

Les communications télégraphiques ou téléphoniques établies au moyen de ces postes sont soumises au contrôle de l'Etat et assujetties à la même redevance, pour droit d'usage, que celles qui sont constituées par des lignes électriques d'intérêt privé avec fil.

Voici les bases de cette redevance :

45 francs par an et par kilomètre de distance séparant deux postes correspondants; 45 francs par poste en sus des deux postes nécessaires pour réaliser la communication.

Les communications d'intérêt privé actuellement autorisées sont, quelle que soit leur nature, destinées en principe à relier entre eux des établissements situés dans les limites d'une région peu étendue, mais l'administration des postes et des télégraphes étudie, en ce moment, l'extension de ce régime aux liaisons à grande portée.

Un nouveau tarif de chemin de fer

pour les voyageurs et les bagages entre l'Angleterre et la Suisse

A la dernière séance de la Chambre de Commerce de Paris, il a été annoncé que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, d'accord avec les autres administrations françaises et étrangères intéressées, a soumis à l'homologation ministérielle un nouveau tarif international provisoire pour le transport des voyageurs et des bagages entre l'Angleterre et la Suisse, via Calais, Boulogne, Dieppe et Le Havre.

LA LOTERIE DE NOEL EN ESPAGNE

Un gros lot de 27 millions

Madrid, 26 décembre. — Le tirage de la traditionnelle loterie de Noël a eu lieu à Madrid. Les billets gagnants des trois premiers lots avaient été achetés par des habitants de Barcelone.

Le numéro 28.876 gagne 15 millions de pesetas, soit plus de 27 millions de francs au cours du change. Le numéro 39.736 gagne le second lot, de 10 millions de pesetas; le numéro 34.205 gagne le troisième lot, de 5 millions, et le numéro 43.258 gagne le quatrième lot, de 2 millions. Celui-ci est resté à Madrid.

La main-d'œuvre suisse dans les pays dévastés

Genève, 26 décembre. — Des négociations sont actuellement engagées entre la France et la Suisse au sujet de l'emploi de la main-d'œuvre des chômeurs suisses dans les régions dévastées, notamment en Champagne.

La revision de la classe 1922

Le Préfet communique, aux maires du département, la circulaire suivante:

« Le « Journal Officiel » du 18 décembre, publie le texte de la loi du 17 décembre 1921, relative au recensement et à la revision du contingent de la classe 1922. Il est à prévoir que les opérations du Conseil de revision pourront, dans ces conditions, commencer prochainement. Dès maintenant, en vue de me permettre d'établir l'itinéraire du Conseil, je vous serais obligé de m'indiquer l'emplacement exact de la salle choisie par vous pour la tenue des séances, ainsi que la distance qui sépare cette salle de la gare desservant votre localité.

» A ce sujet, je vous rappelle que la salle devra être convenablement chauffée et pourvue d'une bascule en bon état et d'une toise.

» Enfin, il y aura lieu d'aménager un cabinet noir, muni d'une lampe à gaz ou à pétrole, pour la visite approfondie des yeux. »

Les Plus Belles Affiches sortent de l'IMPRIMERIE du JOURNAL DE ROUBAIX, 77, Grande-Rue, Roubaix. Exécution rapide. 3

Le Carton aux 6 chefs d'œuvres

Comment ne pas désigner ainsi les 6 créations nouvelles, six savons aux parfums inédits et différents, que Victor Valentin dédie à la clientèle élégante, 34, rue Drouot, Paris et dans les grands magasins, ces six petits chefs d'œuvre sont en vente à 3 francs le pain et 18 francs les six.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 27 DECEMBRE :

Aujourd'hui, saint Jean; demain, saints Innocents.

361e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 45; coucher, à 15 h. 58.

Lune: Dernier quartier du 21. Nouvelle Lune, le 29.

Démission du Tribunal de Commerce de Roubaix

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les membres du Tribunal de Commerce de Roubaix, donnant suite à l'intention qu'ils avaient manifestée avant l'élection du 18 décembre, viennent de démissionner en corps, par la lettre suivante, adressée, en date d'hier, 26 décembre, à M. le Ministre de la Justice :

« Monsieur le Ministre,

» Le résultat du scrutin de ballottage du » 18 décembre courant pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce de » Roubaix constituant une désapprobation » de notre manière de voir et de faire en ce » qui concerne le recrutement de ce corps » (manière de voir et de faire que nous persistons à croire indispensable au bon fonctionnement du Tribunal et qui est, d'ailleurs, conforme à la tradition et consacrée » par la jurisprudence), nous avons le regret de vous remettre notre démission de » membres dudit Tribunal de Commerce.

» Ceux d'entre nous qui sont actuellement en fonction, cesseront de siéger à partir » du 1er janvier 1922, sauf pour vider les délibérés en cours. Le président et les trois » juges titulaires qui ont été élus le 4 décembre, s'abstiendront de prêter serment » en vue de l'accomplissement du mandat » qui leur a été confié ou renouvelé.

» Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, » l'expression de nos sentiments de haute et » respectueuse considération. »

Cette lettre porte la signature de MM. Henri Eeckman, président; Jean Lestienne, Louis Ferrier, Eugène Ernoult, Henry Dubly, Eugène Rasson, Eugène Dupont et Paul Mullez, juges titulaires; Georges Teneul, Samuel Goffin, Alexandre Parsis, Paul Grandvarlet, Paul Delmasure, Emile Pollet, Marcel Leclercq et Jean Delannoy, juges suppléants; Victor Valentin, président élu le 4 décembre, et Louis Toulemonde, juge titulaire, élu à la même date.

Le clocher de l'église Saint-Martin

SON HISTOIRE

Au moment où des ouvriers spécialistes sont occupés, en vue d'une réfection totale, à démolir la flèche du clocher de l'église Saint-Martin, dont la charpente, rongée par la vétusté et les intempéries des saisons menaçait ruines, il nous a paru intéressant de faire en quelques lignes l'historique de ce monument.

C'est dans l'histoire de Roubaix par M. Théodore Leuridan, ancien archiviste de la ville, que nous avons puisé la plupart de ces renseignements.

La tour, qui porte encore actuellement sur l'une de ses faces extérieures la date de 1471, fut donc élevée sous Pierre de Roubaix. Les écrits de ce temps n'indiquent pas exactement la durée des travaux d'édification de ce beffroi, mais tout porte à croire que ceux-ci durèrent près d'un demi-siècle. A la mort de ce seigneur, en 1498, on y travaillait encore.

En songeant aux moyens de transport et de construction dont on disposait alors, ce délai ne paraît guère exagéré. Le voiturage des pierres était fait par les « censiers » ou cultivateurs du temps.

Cette tour était complètement isolée de l'église; elle ne fut reliée à la nef principale que vers 1511.

Elle servait à la fois de clocher à l'église et de beffroi. A cet effet, à son dernier étage se remarque d'ailleurs encore la porte donnant accès sur la plate-forme par où le veilleur passait pour faire sa ronde.

Quant à la flèche, elle fut vraisemblablement construite en même temps que la tour. Durant près de deux siècles on ne retrouve dans les archives aucune trace de mémoires de travaux qui ont pu y être effectués.

En mai 1681, au cours d'un violent orage qui s'était abattu sur la région, elle fut endommagée par la foudre, ainsi d'ailleurs que la toiture de l'église.

On procéda peu de temps après aux réparations nécessaires.

En 1803, la flèche fut coupée à hauteur des abat-sons, pour y recevoir un télégraphe aérien, relié avec quelqu'autre tour des environs, probablement celle de l'église de Flers-Bourg, ou bien celle de l'église Sainte-Catherine, à Lille.

Lors de leur passage, en 1814, les Prussiens détruisirent ce télégraphe et l'emportèrent à la suite de leur armée.

Ce n'est qu'en 1823 que la flèche, telle que nous la voyons ces derniers temps, fut rétablie par l'architecte Dewarlez. C'est donc fort probablement à cette époque que date le coq qui était fixé au sommet de la croix.

Ce coq a 60 centimètres de hauteur, y compris le pied, et 70 centimètres de la tête à la queue. Il est fait de cuivre battu et brasé, laissant à vide l'intérieur du corps. Son poids est d'environ 8 kilos.

Ce coq n'est pas resté là-haut près d'un siècle sans être descendu, car la flèche comme la croix ont subi, durant ce temps, diverses réparations, notamment en juillet 1898 se fit l'installation d'un paratonnerre.

Le coq vient d'être descendu, comme nous l'avons dit, et présenté par les ouvriers à M. le doyen de Saint-Martin. Avant d'être replacé sur la flèche nouvelle, il sera restauré et redoré.

L'ARBRE DE NOEL de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Lundi, à 14 h. 30, eut lieu, à la grande joie des enfants des Anciens Combattants, la distribution des jouets de l'Arbre de Noël organisée par la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens », en faveur des enfants de ses adhérents.

L'immense salle des fêtes de la rue de l'Hospice était archi-pleine d'enfants, la plupart accompagnés d'un membre de leur famille, et sur les visages des petits comme des parents, se lisait une joie profonde. Chacun, en son for intérieur félicitait le Comité-Directeur d'avoir organisé cette fête à l'occasion de Noël.

En attendant l'ouverture de la fête et pour faire patienter les enfants, tout chlouin par les illuminations dont avait été ornée la salle comme par les deux immenses sapins qui encadraient la scène, une distribution de bonbons fut faite à chacun.

Avant que ne commence la partie concert précédant la distribution des jouets, M. le commandant Robyn, directeur de la « Fraternelle », prit la parole.

Le but de notre fête d'aujourd'hui, dit-il, est de raviver la profonde affection qui existait entre les anciens combattants et aussi de leur prouver toute notre reconnaissance.

Nous avons tenu, aussi à rappeler à leurs enfants qu'ils ont droit de compter sur nous. S'ils peuvent compter sur nous, nous avons pensé que nous pouvons compter aussi sur eux pour qu'ils deviennent de bons Français, des gens de cœur et d'honneur.

Vous, les mères, qui êtes ici très nombreuses et à qui je tiens à témoigner toute notre sympathie, élevez vos enfants dans les principes d'honneur. Transmettez-leur ces belles vertus dont vous êtes preuve quand vos maris sont partis.

Quant à nous, nous ferons ce que nous pourrons pour vous aider dans cette voie. Les veuves de guerre peuvent aussi compter sur nous.

Vous, les petits, vous vous rappellerez vos papas qui ont combattu vaillamment; vous vous les rappellerez, soit qu'ils soient morts, soit qu'ils soient revenus.

M. le commandant Robyn adresse ensuite quelques mots de remerciements aux assistants pour être venus en si grand nombre, et déclare que pour l'avenir la Fraternelle des Combattants Roubaisiens fera tout son possible pour rééditer pareille fête.

Il termine en disant : « En cette fête d'espérance nous avons voulu perpétuer l'affection qui animait tous les combattants. »

Quand sur un signe de M. Robyn, prestement furent enlevés les paravents placés au premier plan de la scène, ce fut une exclamation générale où perçaient la voix fluette des petits comme aussi celle plus grave des parents.

Tous les yeux se rivaient sur les nombreuses tables surchargées de jouets des plus divers et de valeur. C'étaient de jolies poupées, des brouettes, des tambours, des clairons ou encore des raquettes, des balles, des jeux de loto, de domino, des automates, etc. Il y avait là, suivant les âges, les jouets les plus à même de faire plaisir.

La partie récréative se déroula aussitôt, au cours de laquelle plusieurs films intéressants furent projetés sur l'écran, intervertis d'ailleurs par quelques chansonnettes de genre très bien rendues.

Enfin, après quelques mots de recommandations que lance dans l'immense salle, la voix forte de M. J. Desrueles, la distribution des jouets commence. Elle dure bien longtemps, car il y a là plus de 2.000 enfants qui reçoivent chacun un superbe jouet approprié aux goûts de leur âge.

La fête se termina, comme on le pense, dans la joie générale

LE MOUVEMENT DE LA GARE EN NOVEMBRE

LA PETITE VITESSE

Les expéditions. — Dans ce chantier, une recrudescence du trafic a été constatée comme d'ailleurs aussi dans celui des arrivages. Cela tient à la reprise de l'industrie textile à l'issue de la longue grève qui a sévi dans notre centre.

Il en est résulté, durant les premières semaines, un encombrement de la gare et un surcroît de travail pour le personnel.

Le tonnage total du service des expéditions est de 9.100 T. réparties en 7.800 enregistrements. Comparés à ceux, constatés pour la même période de 1920, ces chiffres accusent près de 1.000 enregistrements et de 810 T. en plus. Ils dépassent ceux d'octobre de 900 enregistrements et de 840 T.

C'est grâce aux textiles et principalement aux tissus qu'est due cette amélioration. Les tissus ont comme tonnage 1.290 T., de laine peignée 1.180 T., et les autres textiles 1.096.

Comme courants de transport on constate une sérieuse reprise des exportations vers l'Angleterre, via Calais. Les services spéciaux vers Louviers et Lyon, ont une tendance à se reconstituer.

Les arrivages. — Ce chantier a pris, durant ce mois, une extension considérable, dépassant avec ses 42.442 T. constatés de 20.866 T. le tonnage du mois précédent, et de 6.200 T. celui de la période correspondante de 1920.

Les enregistrements passent brusquement de 7.630 en octobre à 10.180 en mois-ci.

Dans cette augmentation du trafic les textiles tiennent une bonne place, leur tonnage atteint 4.562, soit 250 0/0 d'augmentation de celui d'octobre qui ne dépassait pas 1.725.

Le tonnage des textiles se décompose comme suit: laine brute, 3.084; laine ouvrée, 503; tissus de laine, 120; coton brut, 460; coton filé, 227, et tissus de coton, 255 T.

Les charbons ont contribué aussi pour une large part à l'intensité du trafic. Leur tonnage atteint 26.150 T. contre 5.874 en octobre et 13.290 durant la période correspondante de 1920.

Le tonnage global des matériaux et des bois de construction sans compter les produits métallurgiques, est de 3.495 T. contre 2.257 en octobre.

Le chapitre des produits métallurgiques a presque doublé comparativement à celui du mois précédent. La fonte brute et ouvrée comporte 320 T., les fers 740 T. et les machines 390 T.

Enfin les arrivages des animaux vivants accusent, eux aussi, une recrudescence sérieuse. Le nombre des têtes est de 2.463 réparties comme suit: 9 chevaux, 1.041 bœufs, 621 moutons, 530 porcs et 263 veaux soit pour l'ensemble 722 de plus qu'en octobre.

HALLE FLIPO : Nouvelle baisse : Beurre extra fin (supérieur à tout), 12 fr. le kil. Fromages : gros arrivages, Hollande gras extra, 8 et 9 fr.; vieux 10 fr.; Chester 7 et 8 fr. Gouda, 9 fr. Gruyère 9 et 11 fr. Café 8.50. Margarine 5.50. Pain d'épices, 5 et 4 fr. 84850d

AU CERCLE POLYGLOTTE. — L'annonce de la conférence sur « Le Canada » avait attiré au Cercle une très nombreuse assistance qui n'eut d'ailleurs pas à regretter son dérangement.

M. Keates, un des chefs de section anglaise, en un langage très élégant, avec une diction très claire, a fait parcourir à ses auditeurs les principales villes du Canada, après un court aperçu historique au cours duquel revinrent les noms célèbres des héros de l'indépendance canadienne, Montcalm, Champlain, Fontenac. Tour à tour, au moyen de magnifiques projections électriques, il visite Québec, sur le Saint-Laurent, avec ses imposants monuments; Montréal, la ville superbe et grandiose, bâtie sur le flanc de la montagne; Ottawa, la capitale politique du pays. Il termine la première partie de sa conférence par la description des sites les plus pittoresques du pays, entre autres, les «Chutes du Niagara » célèbres dans le monde entier.

Cette conférence dont la seconde partie sera donnée incessamment, a obtenu le plus franc succès.

M. Masterman Smith, un nouveau chef de section anglaise, qui fait preuve du zèle le plus actif et le plus dévoué, institue au Cercle, avec l'assentiment du Comité, une innovation des plus intéressantes. Toutes les semaines, il fera une causerie sur un sujet quelconque, après cette causerie une discussion sera engagée entre tous les membres présents sur le sujet de cette causerie. Chacun y apportera son point de vue et sa façon de voir. Le sujet sera toujours annoncé la semaine précédente, de façon à permettre à chacun de l'étudier et de se documenter en vue de la discussion.

On ne peut attendre que le plus grand bien de cette innovation qui permettra à chacun de pratiquer la conversation courante anglaise et donnera ainsi une aisance et une familiarité plus grande pour la connaissance approfondie de la langue et de l'accent.

LES FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Lundi matin, à dix heures, ont eu lieu en l'église Saint-Sépulcre, les funérailles de M. Edouard Petitpres, sergent au 3e régiment du génie, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec trois citations, tombé au champ d'honneur le 31 juillet 1917, à Wosten (Belgique), à l'âge de 27 ans. Le corps du brave sous-officier avait été ramené du front et déposé dans une chapelle à l'église.

Après la cérémonie religieuse à laquelle assistaient la famille et de nombreux amis, le corps a été transporté au cimetière de Croix et déposé dans le caveau de famille.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE L'INDUSTRIE DU PETROLE nous informe d'une baisse de 10 fr. par hectolitre sur les cours des huiles et essences de pétrole, applicable le 26 décembre au matin. 84856d

LE SYNDICAT DES VOYAGEURS ET REPRESENTANTS DE COMMERCE s'est réuni dimanche en assemblée générale. La séance est ouverte à 11 h. (10, rue Neuve), sous la présidence de M. Dauphiné, président. Un très grand nombre d'adhérents avaient répondu à l'invitation du bureau.

M. Dauphiné remercie les membres présents, fait ressortir la nécessité d'être unis, en ce moment surtout où tout menace d'être transformé, il est bon de pouvoir compter sur un bras ami; puis il invite le secrétaire à donner lecture du rapport. Succinctement, mais avec précision, tous les travaux de l'année, solutionnés ou en cours, sont exposés, à la satisfaction de tous.

Le vice-président donne le bilan à ce jour qui accuse une encaisse de 8.790 fr. 70.

M. Debote parle de l'assurance au décès et annonce avoir reçu la 123e adhésion à cette filiale. M. Reyns rend compte de ses travaux en vue de la fête du 26 mars 1922, et la séance est levée à 12 h. 30.

M. FOURGOUS a l'honneur d'informer les amateurs d'art qu'il exposera jusqu'au 5 janvier une magnifique collection des œuvres du grand maître verrier E. Gallé de Nancy.

AU CŒUR D'OR, 49 bis, Grande-Rue. 84866d

LE VOL D'UNE ROUE D'AUTOMOBILE. — Nous relations dimanche, l'audacieux vol d'une roue d'automobile, commis rue du Grand-Chemin. La voiture sur laquelle les malfaiteurs ont opéré, était celle de M. F. Bachmann, agent de la marque Chenard-Walcker, à La Madeleine.

ASTHME — ARTHRITES. — Docteur Montaigne, 160, rue de l'Ommelet, Rx. 84790

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Dimanche, vers 23 h., passant rue de Tourcoing, M. Charles Derycke, 50 ans, débourreur, 2e rue Sainte-Elisabeth, fut assailli par deux individus qui au cours de la lutte parvinrent à lui enlever un portefeuille. Celui-ci, fait de cuir jaune, contenait quelque argent et divers papiers.

M. Derycke, en prévenant la police, lundi matin, n'a pu fournir le signalement de ses agresseurs.

JOUETS et Objets de ménage sont donnés gratis par la Chicorée Pasteur. 83405

EN TOMBANT SUR LE PONT. — M. Léon Verbeck, journalier, âgé de 57 ans, demeurant rue Pellart, 37, en traversant dimanche soir, le pont du canal, à Croix, a heurté un pavé et, en tombant, s'est fracturé le pied droit.

Le blessé a été admis lundi, à l'hôpital, après avoir reçu les soins de M. le docteur Druesnes.

CROIX

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Paiement des secours, demain, mercredi 28, 66, rue Jean-Jaurès : 1 à 500, de 8 h. à 11 h. 30; 501 à 980, de 14 à 17 h.

RAVITAILLEMENT libre de Charbon. Bruay à 12.50 les 100 kil. Boulets gras, 13 fr. Béguc J.-B., 25, rue la Pannerie, Grand'Place. 32980d

WASQUEHAL

UNE OUVRIERE BLESSÉE A LA MAIN. — Une ouvrière de la teinturerie Hannart, rue de Flers, Julienne Vandermeersch, 23 ans, rue Victor-Hugo, 12, a eu la main droite prise entre les deux cylindres de son métier. Un mois de repos.

WATTRELOS

BRULÉ PAR DE L'ACIDE NITRIQUE. — Aux Etablissements Kightmann, M. Alphonse Coltens, 23 ans, en voulant retirer une bonbonne d'acide nitrique, en trouble et a reçu sur le corps son contenu. Les brûlures ont été relevées à la face, à l'avant-bras gauche, au dos et aux deux pieds.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Une distribution de poussier de coke sera faite aux assistés du Bureau de bienfaisance, à raison de 50 k. environ par famille. Cette distribution aura lieu à l'Abattoir, le mercredi 28 décembre, dans l'ordre ci-après : 1 à 600, de 8 à 12 h.; 601 à 1.200, de 2 à 6 h.

UNE CHUTE. — A la filature Leclercq-Dupire, Zénia Dialluin, 33 ans, rotoireuse, est tombée et a été blessée au bras droit par une broche.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la fonderie Regnier, rue Courtrai, Edmond Devouter, mécanicien, demeurant à Croix, a été brûlé au pied gauche, par de la fonte en fusion.

UN SUICIDE, RUE DE MADAGASCAR. — Lundi, vers midi, Mme Blanche Belperche, demeurant rue de Madagascar, s'est jetée, au cours d'un accès de fièvre chaude, dans un cabinet d'aisances, et en a été retirée asphyxiée.

M. le docteur Aerts, de Tourcoing, a constaté le décès.

OMELETTE MOUSSEUSE ZITE
A L'AMERICAINE
Pour 5 et 6 personnes
Réclamez la recette à votre fournisseur. 83398

LANNOY

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez M. Parent-Monfort, filateur, une ouvrière, Alina Decottignies, 17 ans, s'est fait une piqûre au doigt. Dix jours de repos.

FLERS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception des impôts le mardi 3 janvier, de 8 à 11 h., à la Mairie, pour la section du Bourg. Les licences et autos seront reçues en même temps.

LYS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 29 décembre, à 14 h., à l'Ecole des Garçons. Les nourrices qui présentent leur enfant pour la première fois, doivent retirer une carte, la veille, à la Mairie. Il est rappelé qu'obligatoirement, les enfants de l'Assistance publique, et tous ceux placés en nourrice, âgés de moins de 15 mois, doivent être présentés.

HEM

NOS MORTS GLORIEUX. — Lundi ont eu lieu les funérailles de deux braves, morts pur la France et ramenés du front:

A 9 h., en l'église Saint-Corneille, eurent lieu les funérailles de Marcel Lhomme, et à 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph, celles de Ernest Delmée. Dans la nombreuse assistance on remarquait la Section de la Fraternelle des Combattants et des délégations des Mutilés-Réformés.

Après les cérémonies religieuses, les corps furent transportés au cimetière, où eut lieu l'inhumation.

BAISIEUX

LES FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Les funérailles de M. Paul Copin, dont nous avons annoncé le retour du corps, ont été célébrées dimanche, en l'église du Grand-Baisieux.

Parmi l'assistance émue, qui avait tenu à témoigner à la mémoire de ce brave, mort pour la France, ses sentiments de profonde reconnaissance, on remarquait M. Duquennoy, maire; les conseillers municipaux, la Section des Anciens Combattants, l'Amicale des Anciens élèves, etc.

Après le service religieux, que célébra M. l'abbé Lepers, curé de la paroisse, le corps fut conduit au cimetière.

M. le Maire, au nom de la municipalité et de la commune, les représentants de ces sociétés, au nom des Anciens Combattants, et au nom des Anciens élèves, prononcèrent des allocutions, faisant l'éloge du disparu, retraçant sa vie de travail et citant son sacrifice en exemple.

La dépouille mortelle de M. Copin fut ensuite inhumée dans le terrain réservé aux morts de la Grande Guerre.

CHERENG

FUNERAILLES D'UN MORT DE LA GRANDE GUERRE. — Les funérailles de M. Clotaire Robbe, mort pour la France à Pontavert (Aisne), le 30 octobre 1914, dont nous avons annoncé le retour du corps, ont été célébrées dimanche, en l'église de Chéreng. La levée du corps fut faite à 16 h., par M. l'abbé Filpo, curé de la paroisse. Dans l'assistance, on remarquait M. Lepers, maire; les conseillers municipaux; une délégation des Anciens Combattants, la Musique municipale, etc. Le deuil était conduit par des parents du défunt.

Après le service religieux, le cortège se rendit au cimetière. Plusieurs allocutions furent prononcées, notamment par M. Lepers, maire, qui, en une improvisation touchante, fit l'éloge du disparu. La glorieuse dépouille de M. Robbe fut ensuite inhumée dans le terrain réservé aux enfants de la commune morts pour la Patrie.

POLICE DE ROULAGE. — Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Paul Delattre, négociant à Tournai, pour avoir omis d'éclairer l'arrière de son auto.

TRESSIN

CYCLISTE EN DEFAUT. — Pour ne pas avoir de lumière à son vélo, Jean Carton, maçon à Rumes, a été gratifié d'un procès-verbal.

FOREST

L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES, pour le mois de décembre, sera reçu par le Contrôleur, lundi, 2 janvier 1922, à la Mairie Blanche, de 15 h. 30 à 17 h. 30. La licence des pianos automatiques et automobiles se payera en même temps.

CYSOING

HOTELIER EN DEFAUT. — La gendarmerie a rédigé une contravention à la charge de M. Delnosse, cabaretier, qui négligeait de tenir en règle son registre de logeurs.

C'EST A LA MAISON CHABRIER-BOS
45 et 47, Rue de Tournai, TOURCOING
que vous trouverez le plus bel assortiment en FOURRURES et CONFECTIONS en tous genres
LE PLUS GRAND CHOIX 84816
PRIX DE FIN DE SAISON

NOS BRAVES

MÉDAILLE MILITAIRE

DÉCORATION POSTHUME

ROUBAIX

— **M. Albert Glorisse,** sergent au 129e R. I., dont les parents habitent 41, rue des Anges, Roubaix : « Brave sous-officier. Tombé pour la France, le 12 mars 1915, à Minaucourt, dans l'accomplissement de son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

— **M. Henri-Emile Gernard,** du 730 R. I., dont la famille demeure rue St-Maurice, 40 : « Soldat courageux et dévoué. Tué à son poste de combat, le 25 février 1915, à Mesnil-lez-Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

WATTRELOS

— **M. Vincent Carbon,** soldat au 33e R. I., dont la veuve habite St-Liévin, sentier Dubar, Wattrelos : « Soldat dévoué et courageux, d'une belle attitude au feu. Tué glorieusement, le 16 février 1915, à Mesnil-lez-Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

LANNOY

— **M. Arthur Werdefroy,** soldat au 84e R. I., mort à Jonchery-sur-Vesle, le 10 novembre 1918 : « Bon soldat, a fait bravement son devoir en toutes circonstances; tombe glorieusement pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

M. Werdefroy, dont les parents demeurent 2, rue des Archers, a eu deux autres frères tués au cours de la guerre, et deux mutilés. Sur six garçons qui ont pris part à la guerre, un seul est indemne.

LYS

— **M. Louis Willaumar,** du 16e Bataillon de Chasseurs à pied, mort pour la France, avec la mention suivante : « Brave chasseur. A été tué à son poste de guetteur, au cours des durs combats de Nouilloupont, le 24 août 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

MARCQ-EN-BARŒUL

— **M. Henri Loridan,** soldat au 8e R. I., dont la famille habite, rue des Pouplliers, maisons Guillemaud, 4 : « Soldat énergique et brave, a toujours accompli courageusement son devoir. Mort pour la France, le 7 juin 1915, à Pontavert (Aisne). Croix de guerre avec étoile de bronze. »

BOUSBECQUE

— **M. Jules Delahousse,** Soldat au 287e R. I., fils de M. et Mme Adolphe Delahousse-Castelain : « Vaillant soldat. Tué glorieusement à son poste de combat le 11 juin 1915, à Belloy, en se portant à l'assaut. Croix de guerre avec étoile de bronze. Déjà cité. »

ROUBAIX

CROIX DE GUERRE

— **M. Charles-Louis Vancheemst,** soldat au 110e R. I., dont la mère demeure rue St-Maurice, 46. Cité à l'ordre du 110e R.I.T., le 13 mars 1917 : « Soldat brave et courageux, dévoué, a fait preuve de courage et d'endurance pendant les opérations de mai 1917. Tué par un éclat d'obus, le 10 mai 1917, au lieu dit de Rodois (Aisne). Croix de guerre avec étoile de bronze. »

LES CARTES DE VISITE

LE SIMPLE MOT « SOUHAITS » VAUDRAIT UNE SURTAXE DE 1 fr. 40

A l'approche du Jour de l'An, nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur le mode d'affranchissement des cartes de visite.

Les cartes de visite ne peuvent être admises au tarif de 0 fr. 05 sous bande ou sous enveloppe ouverte, que si elles ne comportent **aucune mention manuscrite** autre que les noms, qualité et adresse de l'expéditeur.

Toute autre addition manuscrite rend les cartes de visite passibles de la taxe des lettres, et également si elles sont sous bande ou sous enveloppe ouverte affranchie 0.05, de la surtaxe fixe de 1 fr., prévue par l'article 7 de la loi du 29 mars 1920; obligatoirement perçue sur l'expéditeur en cas de refus par le destinataire.

Ainsi, une carte de visite portant le mot « souhaits » et insérée sous bande ou sous enveloppe ouverte, affranchie, 0 fr. 05, doit donner lieu à la perception de la somme de 1 fr. 40, soit 0 fr. 40 d'affranchissement et 1 fr. montant de la surtaxe.

VALEUR DU MARK ET DU FRANC applicables au règlement des prix de transport internationaux par voie ferrée. — Pour la journée du 13 courant : 1 m., 0 fr. 08; 1 fr., 15 m. 55. — Pour la journée du 14 courant: 1 m., 0 fr. 09; 1 fr., 14 m. 35. — Pour la journée du 15 courant: 1 m., 0 fr. 08; 1 fr., 16 m. 50. — Pour les journées des 16 et 17 courant : 1 m., 0 fr. 08; 1 fr., 15 m. 55. — Pour la journée du 18 et jusqu'à nouvel avis: 1 m., 0.08; 1 fr. 16 m. 15.

Une protestation de l'Union Régionale des Syndicats Professionnels du Nord

Contre le rétablissement de la distribution postale le dimanche

L'Union Régionale des Syndicats Professionnels du Nord nous communique la protestation suivante :

« Le Conseil de l'Union Régionale des Syndicats professionnels du Nord (C.F.T.C.), réuni en assemblée trimestrielle, la dimanche 18 décembre 1921, 20, rue Saint-Sauveur, à Lille:

» Après avoir pris connaissance de la décision du Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, de rétablir, à partir du 16 janvier prochain, la distribution postale du dimanche,

» S'élève contre cette décision regrettable de nature à léser les légitimes intérêts moraux et matériels des intéressés: Postiers, employés, etc., et contre la façon subreptice employée pour opérer ce rétablissement,

» Décide de faire appel de cette décision auprès de l'opinion publique, des parlementaires, des pouvoirs publics et de toutes les autorités sociales et morales afin d'empêcher l'application de cette mesure de régression sociale,

» S'engage à appuyer toute campagne ayant pour but d'assurer le plein respect du repos dominical,

» Et décide de communiquer le présent ordre du jour à toutes la presse régionale.

» Pour le Conseil de l'Union Régionale du Nord et par ordre, le secrétaire général, (signé): Charlem, Brestin. »

L'EXPEDITION DES IMPRIMES POUR LA BELGIQUE. — On nous prie de rappeler que le tarif d'expédition des cartes de visites et imprimés de France en Belgique est de 0 fr. 10 jusqu'à 50 grammes.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 27 DECEMBRE :

Bains municipaux : de 9 h. à midi et de 14 à 19 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h. 8

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

A propos du sursalaire familial

De Tourcoing, un lecteur nous demande de lui accorder l'hospitalité de nos colonnes pour quelques réflexions que lui suggère l'article paru le 20 décembre sous le titre: « Problèmes sociaux du travail industriel », au sujet du sursalaire familial.

L'auteur de l'article auquel je fais allusion, écrit-il, nous cite l'opinion de M. Merrheim de la C.G.T. pour nous démontrer que le sursalaire, tel qu'il est actuellement conçu et appliqué, détruit chez l'ouvrier la pensée que son seul travail assure l'existence de son foyer sans le concours d'allocations laissées à l'appréciation de son employeur.

C'est une opinion évidemment, comme le dit notre corresp